

■ **Philip Hegg Sàrl**, à Vallorbe, rue de la Gare 27, c/o Philip Hegg, CH-550-1050848-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 13 juin 2007. But: fabrication, construction et commercialisation de produits en bois et de menuiserie intérieure et extérieure; installation et agencement de cuisines et salles de bains; construction et réparation de charpente, ferblanterie et éléments de couverture; travaux liés à l'entretien du bâtiment. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens selon contrat du 13 juin 2007 et bilan au 31 décembre 2006: actifs (CHF 102'093.35) et passifs (CHF 34'403.60) de l'entreprise individuelle Menuiserie charpente couverture Hegg, à Vallorbe, soit un actif net de CHF 67'689.75, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 47'689.75 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Hegg Philip, de Grosswangen, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Siegmund Coralie, d'Ogens, avec une part de CHF 1'000, sans signature, tous deux à Vallorbe. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 7515 du 26.06.2007  
(04002428 / CH-550.1.050.848-1)